



Cercle métier RÉHPI

Assistant(e)s socia(l)es

Référentes RÉHPI de ce cercle métier :

Mme DAVOINE-SERRA, assistante sociale au CHU de Grenoble et
Mme MUSY, assistante sociale au CPND (Centre Psychothérapique Nord Dauphiné)

■ ■ ■ Petit rappel sur les cercles métiers

Contexte

Le Réseau Handicap Psychique de l'Isère est un réseau de santé financé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Rhône-Alpes et conventionné avec la Maison de l'Autonomie (MDA) du Conseil Général de l'Isère. Créé en 2002, il fédère des professionnels de santé libéraux, des structures sanitaires, médico-sociales et sociales, des représentants d'usagers et de familles

Ses principaux objectifs sont :

- de coordonner les parcours de santé des personnes en situation de handicap psychique et de faciliter leur rétablissement ;
- d'identifier les besoins non couverts et de demander leur prise en compte par les pouvoirs publics ;
- de contribuer à la déstigmatisation et à une meilleure connaissance du handicap psychique.

Ses interventions se déclinent en faveur des personnes en situation de handicap psychique mais aussi des aidants familiaux et des professionnels, institutionnels comme libéraux.

 + de précisions sur www.rehpi.fr

Objectif des cercles métiers

Dans un esprit réseau, et de décroisement sanitaire/médico-social/social, l'objectif des « cercles métier RÉHPI » est de permettre la rencontre par métier :

- des professionnels concernés des différentes structures membres du RÉHPI ;
 - et selon la thématique, de professionnels libéraux intervenant auprès de personnes en situation de handicap psychique ;
- pour des échanges :
- entre professionnels des secteurs sanitaire, médico-social et social ;
 - et selon la thématique, entre professionnels salariés et libéraux ;
- et ce, autour des pratiques professionnelles en vue de leur évaluation et amélioration au bénéfice final des personnes en situation de handicap psychique.

Thématiques

Cette démarche a été initiée fin 2010 - début 2011 avec la tenue depuis de 5 réunions pour les 3 cercles métiers retenus :

- psychologues (31/01/11 & 12/12/11) ;
- infirmier(e)s (13/12/2010 & 22/11/11) ;
- et assistantes sociales (25/11/10).

■■■ Prochaine réunion du cercle métier «Assistant(e)s socia(les)ux » & rappel sur la réunion du 25/11/10

Rappel sur la réunion du 25/11/10

La première réunion du cercle métier qui a réuni trente personnes, a eu pour objet une rencontre avec des représentants de la MDA en vue d'une meilleure compréhension des modalités d'instruction des demandes et des renseignements à fournir pour favoriser les prises de décision de la CDAPH.

Prochaine réunion

Vendredi 27 janvier 2012 de 9H30 à 12H30

Au Centre Hospitalier Alpes Isère (CHAI)

Salle Saint Ferriol au 1^{er} étage du bâtiment des Services Economiques

(cf. plan ci-après en p. 4: bâtiment 8 en C4)

3, rue de la gare à Saint-Egrève (cf. plan ci-après en p. 3)

Elle aura pour thème l'accès à la PCH, à l'AAH et au complément de ressources des personnes en situation de handicap psychique : Quelles difficultés rencontrées pour leur attribution mais aussi éventuellement, leur versement ? Quels retours d'expériences, positives et négatives, pour leur obtention ? Suite au nouveau décret sur l'AAH pour restriction substantielle et durable dans l'accès à l'emploi (RSDAE), observation ou pas déjà d'impacts sur les attributions ? Etc.

Cette séance se déroulera en 2 temps :

- un premier temps entre assistant(e)s socia(les)ux;
- un second temps, à partir de 11H00, en présence de M. Georges Robert, membre de la CDAPH de l'Isère où il représente l'UNAFAM 38.

Dans les tous prochains mois, si vous êtes intéressé(e)s, une nouvelle rencontre avec des représentants de la MDA pourrait avoir lieu pour qu'ils vous présentent précisément les nouvelles modalités d'attribution de l'AAH pour RSDAE et comment remplir au mieux les demandes au vu de ces nouvelles dispositions.

Cette rencontre est ouverte aux assistant(e)s socia(les)ux des structures membres du RÉHPI mais aussi aux autres professionnels intervenant pour la constitution des demandes adressées à la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA)

Inscriptions

avant le mardi 24 janvier 2012

Merci de vous inscrire pour cette rencontre auprès du RÉHPI par :

✉ à contact@rehpi.fr en complétant et en nous retournant le tableau excel joint à cet envoi

ou par ☎ au 04 76 24 47 46 en précisant vos noms / prénom / structure membre / n° de téléphone et adresse courriel

Plan d'accès au CHAI



A

B

C

D

E

CENTRE VILLE SAINT-EGREVE

VOREPPE

GRENOBLE

Entrée Principale

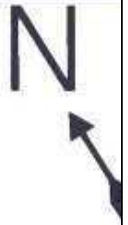
Gare de Saint-Egrève

Rue de la Gare

Parking

Allée Ouest

Allée Est



Rue de la Priola

Rue de la Contamine

Parking

Rue de Champaviotte

